LAMBRIS ET HABILLAGE INTÉRIEURS

Définition et rôle

Le lambris est un parement intérieur constitué de lames de bois en général emboitées par rainure et languettes. Ces panneaux appelés parfois « boiserie » constituent un habillage décoratif.

Sollicitations

Les panneaux de lames de lambris sont autoporteurs. Les fixations relativement rapprochées sur les supports éliminent les principaux risques liés au comportement du matériau, en particulier les déformations par voilement.

Propriétés requises

Les lames de lambris doivent être stable pour un emploi en faible épaisseur. Le bois est sélectionné soit pour son aspect esthétique naturel, soit pour son aptitude à recevoir une finition.

Principes de mise en œuvre

Le lambris sous forme de lames peut être posé horizontalement ou verticalement, voire en oblique. Dans le cas de pose horizontale, la rive équipée de la languette doit être orientée vers le haut pour que les éventuelles condensations puissent s'écouler.

La pose est effectuée sur des tasseaux à l'aide d'agrafes, de clous ou de vis. Il convient de vérifier l'aptitude du bois à recevoir ce type de fixation et d'en adapter la mise en œuvre.

Classe d'emploi

Compte tenu de la situation abritée et de l'absence de risque d'humidification, la classe d'emploi 1 peut être admise pour ces ouvrages. Un traitement insecticide peut s'avérer nécessaire en cas de risques.

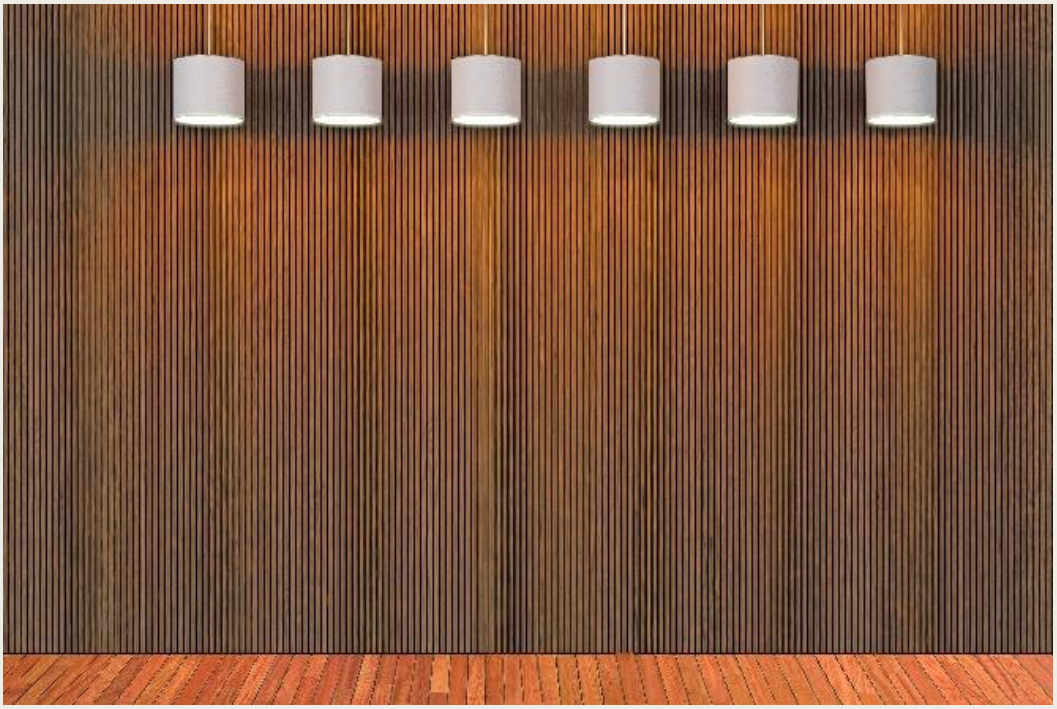

Photo : Lambris © SFIO CRACHO

© Patrick MARTIN et Michel VERNAY